



Tuyau de gaz en apparence du voisin dans ma cuisine

Par **Arnaud 64**, le **31/07/2020 à 17:34**

Bonjour

Ma femme et moi nous avons acheté un appartement en RDC en mars 2019 et après démontage des meubles de cuisine nous nous sommes aperçu que le tuyau de gaz du voisin du dessus est en apparence sur une partie du mur et rentre sur 50 cm dans ce fameux mur et ressort plus haut et est enterré sous dalle à 2 cm de la surface et j'ai failli le percer en faisant des travaux.

Quelles sont les solutions car il y a péril .

Merci pour vos réponses

Cordialement

Arnaud Desdouets

Par **Visiteur**, le **31/07/2020 à 18:35**

Bonjour

Il me semble vous avoir déjà répondu...

La NF DTU 61.1 précise qu'avant leur pénétration dans le logement, les canalisations après compteur doivent être situées en parties communes. Elles ne doivent pas traverser les locaux privés autres que les locaux qui dépendent de l'utilisateur correspondant.

Il faut mettre en demeure la copropriété, de régulariser cette situation.